



Liste des délibérations

Séance du Conseil municipal du 18 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 18 septembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de GAILLAC D'AVEYRON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François LACAZE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice	11
Nombre de conseillers présents	10
Nombre de suffrages exprimés	10

Présents : Messieurs François **LACAZE**, André **SOLIGNAC**, Gérard **DURAND**, Daniel **BURGUIERE**, Vincent **CALMELS**, Mathieu **LEBRETON**, Pierre **RIGAL**, Guilhem **SOLINHAC**, Cyril **FOUET**, Madame Maëlle **TALLEC**.

Excusés : Madame Monique **LIEB**

- **Délibération n° 2023-09-18 n°01** : Demande de subvention DETR voirie 2023 : Travaux rue de la Forge à la place de l'Eglise
➤ Adoptée à l'unanimité
- **Délibération n° 2023-09-18 n°02** : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Débat sur les Orientations Générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
➤ Adoptée à l'unanimité
- **Délibération n° 2023-09-18 n°03** : Revalorisation prix d'acquisition de la grange avec vieille maison attenante, jardin et place de parking appartenant à M. Joël BOISSONNADE- Parcelles AA 44 et AA 47.
➤ Adoptée à l'unanimité
- **Délibération n° 2023-09-18 n°04** : Convention ADOC 12 Association Départementale pour la transmission et la valorisation de l'Occitan en Aveyron : programme d'interventions hebdomadaires à l'école.
➤ Adoptée à l'unanimité